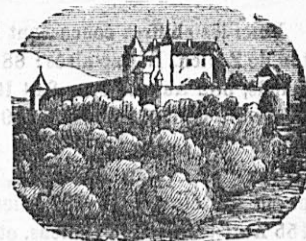




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9⁰² 34⁷ 9⁰². BULLE, dép. 5²⁵ 1²⁵ 6¹⁵.

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois > 2 50
 Étranger . . 1 an > 9.—
 . . . 6 mois > 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

LE PACIFISME

Est-il bien certain que ce terme, dont on use et abuse depuis quelques années, ne soit pas né de la guerre elle-même. Fait étrange ! La guerre a donné naissance à une théorie qui en est la négation même ! Le pacifisme existe. Mais beaucoup de personnes ne se rendent pas bien compte du sens et de la portée de ce mot. Qu'est-ce, en un mot ?

Il y a, dans le pacifisme, comme en politique, deux courants bien différents. Nous y trouvons les doctrinaires et les opportunistes. Les doctrinaires sont les pacifistes de la première heure, les vrais, les sincères. Ceux-là ont toujours eu pour idéal de lutter en faveur du maintien de la paix. Toutes leurs facultés, toute leur influence, ils les ont mises au service de cette cause, belle entre toutes : maintenir l'ordre et l'amour entre les humains.

Ces pacifistes-là sont tout juste le contraire des militaristes à outrance ; ils sont la négation du despotisme militaire et leurs doctrines sont le contrepied des tendances et des procédés de la Prusse casquée. On ne saurait leur faire un grief du fait que la guerre leur a donné l'occasion de manifester une plus grande activité. Ils ont été les premiers à protester contre l'explosion du conflit mondial. Ils ont protesté également contre toutes les atrocités commises, contre les pillages, les incendies, les massacres de populations paisibles, contre tous les crimes commis par une armée conquérante et victorieuse au début.

Ces pacifistes n'ont pas recherché, en ce moment, quels étaient les auteurs des crimes sans nom commis contre l'humanité ; leur réprobation allait au crime lui-même, sans s'inquiéter de savoir si les auteurs étaient d'une nationalité plutôt que d'une autre.

Depuis, ils se sont rendu compte des véritables buts de guerre des empires centraux et ils ont constaté de quel côté se trouvait le bon droit, le triomphe de ce bon droit et de cette justice dont la cause est soutenue par les vaillants soldats alliés.

Pacifistes ils sont restés ; mais leur demander de lever même un droit pour mettre fin à la guerre serait demander l'impossible. Actuellement, les

pacifistes sincères et loyaux ne désirent pas moins que les combattants, le triomphe de la bonne cause par la force des armes et non point par la diplomatie.

On connut, en Amérique, des pacifistes de ce genre-là, qui ont dépensé des millions pour la propagation de leurs idées. Actuellement, ces citoyens américains consacrent leurs millions aux souscriptions aux emprunts de guerre.

A ce taux-là, tous les soldats alliés sont des pacifistes ; ils font la guerre pour tuer la guerre, abattre le militarisme prussien et l'empêcher à jamais de déverser à nouveau sur le monde tant d'horreurs. Ils donnent joyeusement et vaillamment leur vie pour faire triompher la paix par la victoire.

Ceux-là seront immortels dans les fastes de l'histoire.

Mais il y a également les opportunistes. Ce sont des gens qui deviennent pacifistes suivant les circonstances.

Quand les Allemands sont victorieux au prix de crimes sans nom, quand ils violent les traités les plus sacrés, qu'ils cherchent même, suprême abjection, à avilir et déshonorer leurs victimes, ces pacifistes se tiennent coi ; ils se gardent encore de faire valoir leurs singuliers désirs de paix lorsque se commettent les dévastations systématiques dont se sont rendues coupables les armées du Kaiser ; ils n'ouvrent nullement la bouche pour la moindre protestation, lorsqu'elles incendient et massacrent sans pitié et sans nécessité de guerre des villes, des villages, des églises, des musées.

Et lorsque Paris était menacé, lorsque la Ville-Lumière était exposée aux ravages et à la destruction, ces gens-là se tenaient soigneusement cois.

Mais que leurs amis austro-allemands subissent un revers sérieux, qu'ils doivent abandonner leurs désirs d'hégémonie et de conquête, que leur pays soit exposé à devoir subir la volonte des démocraties mondiales, alors seulement ces singuliers pacifistes sortent de l'ombre et font entendre des clameurs de paix.

On ne peut cependant pas leur imputer à crime leur attitude. Ce sont tout simplement des froussards, des lâches, c'est-à-dire des gens qui sont à plat ventre devant la force brutale ; ils ont peur des Allemands quand ils sont victorieux ; quand ils sont vain-

cus, les sentiments de pitié prennent le dessus ; mais ces personnages ne connaissent la pitié que pour le bourreau, jamais pour la victime.

L'Histoire les jugera.

Désagrégation allemande.

Le correspondant de l'agence Reuter auprès de l'armée britannique télégraphie le 25 août après midi :

Depuis hier matin, sur une zone d'une étendue considérable, l'ennemi s'est tout simplement désagrégé. C'est un fait étonnant, mais ce n'en est pas moins un fait.

En certains endroits, de petits groupes d'Allemands errent de ci, de là, ne cherchant que l'occasion de rendre leurs sacs et fusils et proclament avec volubilité leur lassitude de la guerre. Ceci est une preuve du degré de démoralisation qui est le plus grand facteur de la situation actuelle. Les Allemands se rallieront sur une forte ligne de résistances, nul n'en doute, mais hier leurs lignes ont évacué la crête de Thiepval et ses abords, et de quelque façon que la situation se rétablisse, rien ne pourra changer ce fait. Le champ de bataille offrait un spectacle étonnant. De multiples et violents combats se sont livrés, entre autres celui du fameux cratère de La Boisselle, où l'ennemi réjeta tout le jour et qui fut enfin de compte emporté d'assaut, nous livrant 200 prisonniers et de nombreuses mitrailleuses.

Dans l'intervalle des combats, on rencontrait des vedettes isolées, fatiguées de montrer aux traînards allemands la route la plus proche de la station de dénombrement. Des groupes d'infanterie, ayant atteint leurs premiers objectifs sans trouver personne contre qui combattre, traversèrent lentement le désert de la Somme et tombèrent sur des petits groupes d'Allemands abrités dans des cratères d'obus occupés à mâchonner leurs rations et se félicitant d'en avoir enfin fini avec la guerre et heureux d'avoir la perspective d'une meilleure nourriture.

Partout sous le soleil resplendissant s'étalent les ruines de la guerre, les carcasses rigides et gonflées des chevaux, les caissons démolis, les baraques effondrées. Relativement tôt dans la matinée, nous pénétrâmes dans Avesnes-les-Bapaume. Des aviateurs

signalèrent que nos patrouilles entraient dans Bapaume même, ainsi que dans Thillois, qui était le point de concentration des réserves ennemies.

Pendant toute la nuit, à la lumière de la lune, nous avons continué à pousser à travers le terrain au nord de Bapaume. Les villages de Béthoisies et Sapignies, obstinément défendus, furent emportés par nous. L'aube nous trouva attaquant aux lisières de Mory.

Lorsque l'histoire détaillée de ces opérations sera écrite, l'économie des effectifs et les moyens avec lesquels ces résultats importants ont été obtenus seront révélés d'une façon frappante. Un fait des plus significatifs est la désorganisation actuelle de l'ennemi qui n'a pas contre-attaqué pendant toute la journée jusqu'au crépuscule.

Sur divers points de l'avance, la résistance a été parfois tenace, mais lorsqu'elle fut brisée, elle ne se reproduisit plus avec une force renouvelée. L'avance a été tellement rapide qu'en de nombreux endroits nous avons dépassé la zone profonde des postes avancés qui constituait le système frontal des défenses allemandes. Il semble que la confusion règne à un incroyable degré derrière les lignes de l'ennemi en retraite.

Des éléments de mêmes divisions et parfois du même régiment ont été découverts à des endroits distants les uns des autres de plusieurs miles, ce qui prouve que les renforts ont été jetés dans la bataille selon le principe du béliet de Troie.

Aujourd'hui encore, la tendance à mettre bas les armes se manifeste par les processions de feldgrau qui affluent constamment vers les centres de dénombrement. Il est remarquable de constater que ceux qui semblent les plus démonstratifs dans leur désir de se rendre et les plus emphatiques dans leurs déclarations sont précisément les soldats prussiens.

NOUVELLES SUISSES

Réfractaires et déserteurs. — Il y a une année, le Département fédéral de justice et police avait prié les cantons de faire une enquête sur le nombre et la nationalité des déserteurs et réfractaires étrangers fixés sur leur territoire. Jusqu'ici, quinze cantons ont terminé ce recensement, qui s'arrête à la fin de décembre 1917.

connaissance du public qu'il

Rilleul
 S.C.

Service soigné.
 toute heure.

SCHERLY Pierre.

offre

vendre ou à louer

une maison

habitation avec grange et écurie
 environ 1/2 pose de terre.
 adresser à

M. Demierre Alphonse,
 GUMEFENS.

Tomates
 du pays extra

poste ou ch. de fer, sont ex-
 lées par toute quantité
 prix de 70 centimes le kg. por-
 us. Ordre de suite.

Constant Jaccoud
 gare du Flon, Lausanne.
 Téléph. 21.

FOIN

Fédération cantonale
 Syndicats d'élevage du
 il met en soumission la four-
 de 40 quintaux métri-
 de foin pour le Marché
 cours des taureaux qui
 a lieu à Bulle, à partir
 septembre, livrable le 5
 mbre. L'acheteur se charge
 tenir les autorisations néces-
 saires.

resser les offres à l'Agence
 cole, AUGUSTE
 RRAS, BULLE,
 au 30 crt.

On demande

FILLE

aider aux travaux du mé-

resser à M. Emile Boll-
 jardinier du cimetière
 des Roches (Neuchâtel).

SCIEURS

scieurs et manoeuvres
 sont demandés
 ainsi qu'un tâcheron
 r la fabrication de liteaux.
 adresser à la Scierie LE-
 T, à Bulle.

ur la banlieue de Genève, on
 ande, avec entrée immé-
 un jeune homme comme

berger.

nt savoir bien traire, avoir
 oup d'ordre. Sera logé,
 i et blanchi dans la maison
 a à s'occuper égalem. d'une
 cour. Gages mensuels 60 fr.
 res. sous chiffres P 4773 F.
 licitas S. A., Fribourg.

ubles d'occasion
 vendre de suite.

fer et bois complets

Lavabos

Tables de nuit

Tables

modos — Armoires

Canapés

Chaises longues

Tableaux

Rideaux

illier pour

cantine d'ouvriers.

S moquettes

pour corridors.

resser Magasin de Men-

Grand'Rue 50, (dans le

Montreux.

Voici les chiffres concernant le canton de Zurich. Réfractaires : 885 Allemands, 582 Autrichiens, 944 Italiens. Déserteurs : 370 Allemands, 59 Autrichiens, 208 Italiens.

Dans le canton de Berne, il y a parmi les réfractaires 487 Allemands, 155 Autrichiens, 423 Italiens, et parmi les déserteurs 123 Allemands, 16 Autrichiens et 66 Italiens.

On évalue à 25,000 environ le nombre total des réfractaires et déserteurs étrangers qui jouissent de notre hospitalité. La majorité sont des Italiens.

Le charbon. — L'importation du charbon a été du 1^{er} au 21 août de 133,477 tonnes d'Allemagne; 5386 tonnes d'Autriche et 10,861 tonnes des Etats de l'Entente; au total : 149,844 tonnes.

La ration de pain en septembre. — La ration de pain et de farine sera la même pour le mois de septembre qu'actuellement.

L'espionnage en Suisse. — Un attaché du consulat d'Allemagne nommé Frédéric Dreischer a été arrêté sous l'inculpation d'espionnage, par ordre de M. Pahud, juge d'instruction fédéral, ainsi qu'un employé des C. F. F., nommé Paul Berset. Dreischer était entré en relation par l'intermédiaire de Berne avec les mécaniciens et les chauffeurs qui assuraient le trafic entre la Suisse et la France, et par eux il obtenait d'intéressants renseignements. Berset a été arrêté également. Il touchait pour faire ce métier une mensualité de 800 fr.

Uri. — Au pays de Tell. — A Bürglen, l'épidémie a emporté quatre personnes dans une même famille, la mère et trois fils, âgés d'une vingtaine d'années : quatre autres membres de la famille sont encore atteints.

Valais. — Ce que rapporte un pommier. — Un propriétaire de Sion, M. Solleder, a vendu la récolte d'un seul pommier, pour le prix de 471 fr.

Neuchâtel. — Le bois en baisse. — Aux ventes aux enchères des bois des communes et de l'Etat neuchâtelois qui ont eu lieu au Locle, les prix offerts ont atteint une moyenne de 60 fr. le mètre cube, soit une baisse de 20 pour cent sur les prix du printemps.

On attribue cette baisse à la restriction des permis d'exportation, aux difficultés d'obtenir des wagons, des charrois, etc., de la main-d'œuvre.

Zurich. — Un valet de ferme furieux. — A Winterthur, au cours d'une crise de colère, un valet de ferme a battu une servante et a blessé d'un coup de feu une autre jeune fille, puis il s'est tué d'une balle dans la tête. Les deux jeunes filles sont hors de danger.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

L'aurore de la victoire.

L'autre jour, sur la foi d'un communiqué officieux publié par quelques quotidiens, nous annoncions la prise de Bapaume par les troupes alliées. Il n'en est malheureusement rien encore. Ce qui a donné lieu sans doute à confusion, c'est la prise d'Avesnes-Bapaume, localité que l'on peut considérer comme un faubourg de cette ville.

Les nouvelles d'hier nous annonçaient cependant que Bapaume était presque complètement encerclée; sa prise n'était donc qu'une question de

jours, d'heures peut-être, si au moment où paraissent ces lignes ce n'est fait déjà.

En attendant, la poursuite continue acharnée; partout c'est la retraite, c'est l'abandon de fortes positions par les Allemands qui laissent entre les mains des troupes franco-britanniques une énorme quantité de prisonniers et de matériel.

Au cours des combats de ces derniers jours, les Français ont repris Chaulnes et ont libéré une quarantaine de villages, réalisant en quelques points, en un seul jour, une avance de dix kilomètres. Les troupes britanniques, de leur côté, sont loin de rester passives. Elles se sont emparées du village de Croisilles qui a été défendu désespérément par les Allemands.

C'est la réédition des coups de bélier successifs, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. L'ennemi reste dans l'ignorance de l'endroit d'où partira la prochaine attaque; il est désemparé et se trouve réduit à lancer ses meilleures réserves sur les points les plus directement menacés. L'usure est ainsi assez rapide. C'est ce qui explique la rapidité de la poursuite franco-anglaise et la retraite précipitée de l'adversaire.

On annonce officiellement que, depuis le 15 juillet dernier, les Alliés ont fait, sur le front occidental seulement, 140,000 prisonniers allemands et capturé plus de 2000 canons. Ces chiffres en disent plus long que tous les commentaires sur l'importance de la victoire franco-britannique de Picardie.

Prise de Noyon et de Bapaume.

Les Français ont enlevé Noyon de haute lutte et progressé jusqu'à la lisière de Heblincourt.

Judi matin, les troupes néo-zélandaises se sont emparées de Bapaume. Péronne est menacé.

Sur tout le front au sud de Bapaume, les Allemands ont été obligés d'abandonner le terrain qu'ils avaient gagné au cours des mois de mars et d'avril, au prix des grands sacrifices, et ils ont subi les plus lourdes pertes en hommes, canons et matériel.

L'affaire du « Lusitania ».

Encore un flagrant mensonge allemand.

M. Meyer, juge du Fédéral District Court de New-York, vient de rendre sa décision dans l'action en dommages-intérêts contre la Cunard Line par les parents des victimes du Lusitania.

Le juge Meyer déclare que son enquête lui a demandé une année et lui a apporté des preuves concluantes.

Dans les considérants de sa décision, le juge dit que la Cunard Line et le capitaine Turner ne sont pas coupables de négligence. En effet, il est prouvé que le Lusitania n'était pas armé et n'avait à bord d'explosifs d'aucune sorte, et que les officiers et l'équipage firent preuve du plus bel héroïsme.

M. Meyer montre que l'Allemagne est seule responsable et que la question des indemnités pour cette attaque d'une lâcheté inexcusable devra être réglée par le traité de paix. Les Etats-Unis se souviendront alors de leurs droits lésés par la destruction du Lusitania et veilleront à ce que réparation leur soit faite.

On se rappelle que le jury anglais, le 15 mai 1916, après avoir entendu la déposition du capitaine Turner, a prononcé le verdict suivant :

« Nous jugeons que ce crime effroyable est contraire aux lois internationales et aux conventions de toutes les nations civilisées, et nous déclarons coupable devant le tribunal du monde civilisé l'officier du sous-marin allemand, l'empereur allemand et le gouvernement sous les ordres duquel il a agi en pleine connaissance de cause.

Comment sont traités les prisonniers anglais.

Le gouvernement anglais a décidé d'envoyer une protestation au gouvernement allemand pour la façon ignoble dont les prisonniers britanniques ont été traités au cours de l'offensive allemande du mois de mars dernier. En voici un récit significatif :

« Nous fûmes forcés de nous rendre. Nous étions seize hommes, dont un officier. Dix d'entre nous étaient blessés. On nous laissa pendant trois quarts d'heure dans notre tranchée, sans surveillance. Tout à coup, un officier allemand apparut sur le bord de la tranchée; il était accompagné de deux hommes, dont l'un était muni d'un appareil lance flammes. Quoique nous fusions désarmés, l'officier allemand donna l'ordre de nous asperger de liquide enflammé. Le supplice de mes camarades dura quelques minutes. Je parvins à me sauver avec deux camarades en profitant du nuage de fumée provoqué par l'appareil. Mais tous nos compagnons ont dû périr dans les flammes, victimes de la cruauté de ces Allemands, qui ne respectent même plus nos blessés. »

La situation en Allemagne.

Une famille allemande descendue l'un de ces derniers jours dans une de nos stations alpêtres y a confié à un commensal que la démoralisation fait des progrès affligeants en Allemagne, que les usines manquent de main-d'œuvre, qu'on compte 12 millions de tués, d'estropiés et de prisonniers, que tout le monde soupire après la paix, militaires autant que civils, officiers autant que soldats, enfin que chacun reconnaît la faillite de la guerre sous-marine qui ne réussit pas à empêcher l'Amérique d'envoyer ses troupes en Europe.

Des troubles à Berlin.

Le correspondant du Daily Chronicle à Amsterdam apprend que des manifestations se sont produites récemment dans le quartier populaire de Moabit, à Berlin, à la suite de la décision prise par les autorités militaires d'élever la limite d'âge pour le service militaire.

Une foule considérable, composée surtout de femmes et d'hommes âgés, s'assembla dans les rues. Ils protestèrent contre la mesure annoncée. Dans les cafés, dans les maisons particulières, les portraits d'Hindenburg, du kaiser, du kronprinz et de Ludendorff furent arrachés des murs et jetés à la rue. La police a procédé à un certain nombre d'arrestations.

Le prix de la vie en Autriche.

On trouve toujours à se nourrir à Prague, mais à des prix exorbitants. Voici d'ailleurs une liste de prix publiée par le Venkor, (les chiffres en parenthèses sont ceux d'avant la guerre; les prix sont en couronnes) : Riz, 62 couronnes (0.52) le kilo; lentilles, 20 (0.40); graisse de porc, 58 (1.60); pommes de terre, 12 (0.10); farine, 17 (0.48); 50 œufs, 72 (3.70); l'œuf, 120 (5. —).

Quant à la viande de boucherie, elle a augmenté de 1025 % pour le veau, de 607 % pour le bœuf, de 1240 % pour le cheval; le café a augmenté de 2095 %, le thé de 1500 %, le sucre de 1938 %, le vin de 740 %, la bière de 63 %.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 26 août 1918. — Le Conseil nomme : M. Paul Blanc, à Fribourg, notaire cantonné dans le district de la Sarine. M. Camille Grêt, à Fribourg, secré-

taire du département de l'agriculture. M. Casimir Kolly, à Essert, membre de la commission cantonale pour l'amélioration du petit bétail.

M. Louis Maillard, à Balle, instituteur aux écoles primaires de Balle.

M. Louis Chenux, à Villarsvirieux, instituteur à l'école mixte de Promasens.

— Il autorise la commune de Montbrelloz à percevoir un impôt.

— Il autorise la paroisse de Bellaux à contracter un emprunt et à percevoir un impôt.

— Il approuve les statuts du syndicat pour l'assainissement de terrains, sur le territoire de la commune d'Ecu-biens.

Du miel pour nos soldats.

— Il se fait, dans la Suisse allemande, une collecte de miel en faveur de nos soldats malades. Comme la récolte est favorable dans nombre de régions de la Suisse romande et du canton de Fribourg, en particulier, il convient de participer à cette œuvre patriotique. Nous faisons, dans ce but, un appel chaleureux à tous les apiculteurs du canton, les remerciant d'avance pour leurs dons, même les plus minimes. Ces dons seront adressés comme suit, par district : Pour la Sarine, à M. Jean Kolly, receveur général, à Fribourg; pour la Gruyère, à M. Alfred Crotti, à Bulle; pour la Glâne, à M. Jules Progin, comptable, à Romont; pour la Broye, à M. Roulin, boulanger, à Estavayer, ou à M. Bise, instituteur, à Dompierre; pour la Veveyse, à M. Joseph Cardinaux, à Châtel-Saint-Denis; pour le Lac, à M. Jules Humbert, à Courtion. Les envois seront ensuite centralisés, à une date qui sera indiquée ultérieurement.

Régiment d'infanterie 7.

La mobilisation du régiment est renvoyée sine die en raison de l'épidémie.

Le commandant du R. I. 7.

Epidémie de grippe et bénichon.

— On nous communique : L'épidémie de grippe, bien qu'en décroissance, est loin d'être terminée. Des foyers d'une certaine intensité existent actuellement sur la rive droite de la Sarine et dans la Gruyère. Le Conseil d'Etat a décidé de maintenir les mesures prises au début de la maladie : fermeture des écoles, interdiction des spectacles et des réunions ne présentant pas un caractère de nécessité. Conformément aux propositions de la Commission de santé, il a également décidé la suppression de la bénichon pour cette année. Cette suppression offre d'autant moins d'inconvénients que, le régiment fribourgeois devant être mobilisé le 4 septembre, la plus grande partie de la jeunesse fribourgeoise se trouvera hors du canton à l'époque de la vogue générale.

L'autorité exécutive a été encouragée, d'ailleurs, dans sa résolution par des pétitions réclamant l'interdiction de la bénichon en raison de la situation économique et sanitaire du pays.

Concours de chiens policiers.

— Le club fribourgeois du chien de police organise pour mardi prochain, 3 septembre, un concours de dressage, aux environs de Morat. Le rendez-vous est fixé sur la place de la gare de Morat, à 8 1/2 heures du matin.

Les experts seront, pour la classe C, MM. Vonderweid, commandant de gendarmerie, et Hayoz, sergent-major, et, pour les classes A et B, MM. Michel, sergent, et Pittet, appointé.

Les exercices pour les chiens de la classe C se feront au nord-ouest de la voie ferrée Morat-Fribourg et ceux des classes A et B au sud est de ladite ligne.

Accident d'automobile. — Un terrible accident d'automobile vient de nouveau de coûter une jeune vie. Lundi soir, vers 5 heures, M. Jean Egger, courtier à Ecuwillens, se trouvait dans un garage de Fribourg et y louait un taxi pour une course urgente dans le Gibleux. Un jeune homme de Chénens, M. Maurice Vonlanthen, l'accompagnait. Le chauffeur, M. Fritz Jost, conduisait. Tout alla bien pour l'aller. On passa à Estavayer-le-Gibleux, Villareel, Rucyres, Villarlod, et, après avoir soigné, on remonta le cap sur Fribourg. On atteignit sans encombre la route du Bry. Il était minuit. La descente d'In Riaux se fit prudemment. Mais il semble que le conducteur, depuis deux mois seulement à Fribourg et ignorant peut-être tous les accidents du chemin, se soit cru trop tôt au bas de la rampe et ait pris la vitesse avant le virage. L'automobile fit une embardée dans le pré voisin, et lorsque le chauffeur, se rendant compte de son erreur, voulut reculer, une roue arrière du véhicule s'enfonça dans une ornière et se brisa, tandis que l'auto, par la force de la vitesse acquise, faisait demi-tour et se tourna sur le flanc d'abord, puis sans dessus dessous, les quatre roues en l'air.

Le chauffeur dut subir un terrible choc avant d'être projeté contre un poteau bordant la route, à trois mètres de l'automobile. M. Vonlanthen fut lui aussi précipité sur le sol, où il se fit des ecchymoses au front et à un poignet. M. Egger ressentit également une rude secousse, mais put se dégager seul de l'intérieur de la voiture.

Pendant ce temps, des habitants d'In Riaux, M. Mussilier et sa famille, qui avaient entendu les roulements du moteur, accouraient de la ferme voisine et s'empressaient autour des victimes. M. le docteur Koller de Romont, fut avisé téléphoniquement et, trois quarts d'heure après, il arrivait sur les lieux en automobile. Après un examen attentif des trois blessés, le médecin renvoya chez eux MM. Egger et Vonlanthen, et s'offrit à con-

duire lui-même à l'hôpital de Fribourg le pauvre chauffeur, qui paraissait très gravement atteint.

Le malheureux avait l'intestin perforé en plusieurs endroits. A peine arrivé à l'hôpital des Bourgeois, il fut jugé perdu. Lui-même se rendait d'ailleurs parfaitement compte de la gravité de son état. Ses parents furent mandés de Berne. Il put encore les revoir, et, dans l'après-midi de mardi, il rendit le dernier soupir.

M. Fritz Jost était un brave garçon, appartenant à une honnête famille de Bümplitz. Il avait 24 ans et il devait se marier samedi.

L'épidémie. — Deux décès viennent de se produire sur la rive droite de la Sarine; celui de M. Cotting, boulanger, au Mouret, qui laisse une famille de huit petits enfants, dont l'aîné à 9 ans, et celui de Mlle Anna Kolly, 20 ans, sommelière à Treyvaux.

Ce double deuil mis à part, la situation tend à s'améliorer, notamment à Ependes. Il y a maintenant huit malades au lazaret; l'état de l'un d'entre eux présente une certaine gravité.

Noyé en se baignant. — Un jeune homme de Chiètres, Albert Fürst, employé aux travaux de l'usine électrique bernoise de Mühleberg, s'est noyé en prenant un bain dans l'Aar. Le corps a été retrouvé. Fürst avait 21 ans.

GRUYERE

Ville de Bulle.

Legs. — M. Moret Edouard, à Bulle, a légué 500 francs au Fonds d'école et 1000 francs à l'Hospice de Bulle.

M. Jean Gretener, à Bulle, a également légué 500 francs en faveur des pauvres de Bulle et 500 francs au Fonds d'école.

La publication de ces deux legs a été retardée ensuite d'interprétation à donner de la volonté du testateur.

Avis. — En raison de l'épidémie de grippe et étant donné le fait que l'ar-

rêté du Conseil d'Etat concernant la fermeture des écoles n'est pas rapporté, le Conseil communal de Bulle a décidé de renvoyer jusqu'à nouvel ordre la rentrée des classes primaires.

Semences. — Les agriculteurs de la Commune de Bulle, désirant obtenir des semences en froment, seigle et orge pour les emblavures d'automne, ont prié de s'annoncer sans faute au Bureau de Ville d'ici au 5 septembre. (Communiqué.)

La grippe. — L'épidémie est en décroissance à Bulle; des cas graves sont en heureuse voie de guérison. Au lazaret, il ne reste plus que quinze malades en traitement et leur état est des plus satisfaisants. Trois en sont sortis mercredi dernier.

Celle des écœurs qui était tombée malade elle-même malade de la grippe va mieux également.

Le lazaret a hospitalisé jusqu'ici 31 malades dont douze en sont sortis guéris. Il y a eu à déplorer quatre décès.

Foire d'août. — Peu importante en général, la foire du mois d'août n'a pas été modifiée cette année. On n'y a compté que 81 têtes de gros bétail.

Le marché au petit bétail était par contre mieux fourni; il comptait 8 veaux, 8 moutons, 12 chèvres, 33 porcs et 119 porcelets. Ceux-ci ont repris une certaine fermeté, les prix en ayant monté à 150 francs en moyenne.

Sur le marché, on a payé des pommes à raison de 3 à 4 fr. la mesure de 20 litres, des prunes et pruneaux du pays à 1 fr. 20 le kilo. Les œufs se sont maintenus à 4 fr. 20 la douzaine.

Triste accident. — Mardi dernier, M. Boschung conduisait de la gare de La Tour à la scierie de M. Louis Blanc un chargement de billons, sur lequel se trouvait son jeune fils. Tout-à-coup, la chaîne se rompit et le chargement roula sur la route, entraînant le jeune garçon qui fut pris entre deux billons. Il fut assez gravement blessé; mais on espère qu'il s'en

tirera. Nous le lui souhaitons de tout cœur.

Marché-concours de taureaux, à Bulle. — Les inscriptions pour le marché-concours de taureaux reproducteurs, qui aura lieu à Bulle, les 4, 5 et 6 septembre, s'élèvent à 389 sujets (412 en 1917), dont 268 de race tachetée rouge et 121 de race tachetée noire. Ils seront répartis en 7 catégories d'âge.

Il y aura par conséquent un grand choix de reproducteurs pour éleveurs et syndicats.

A l'occasion du marché-concours de taureaux, à Bulle, les C. F. F. mettront en marche, mercredi 4 septembre, un train spécial entre Fribourg et Bulle, qui partira de Fribourg à 8 h. 25 du matin.

Les exposants qui utilisent les lignes des C. E. G. et du F.-M.-A. devront s'adresser aux gares, pour connaître l'heure du départ.

Prière de faire à temps la commande de wagons dans les gares.

Le prix du miel. — Malgré la récolte abondante, le miel se vend 6 fr. 50 le kilogramme. On ne nous dira pourtant pas que les fleurs des champs ont augmenté de prix!

Quelqu'un à qui on en faisait l'observation eut cette réponse-type: « Oh! on se serait contenté de 5 fr. Mais ceux de Berne ont dit: 6 fr. 50. On les laisse faire, vous comprenez! »

Quand donc les prix maxima seront-ils fixés par d'autres que des « experts » intéressés?

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

Août, 1. — Bosson, Hélène-Mélanie-Valérie, fille de François, employé de commerce, de Riaz, et de Léonie, née Michel.

— Décès. —

3. — Moret Edouard, ancien bijoutier, de Bulle et Vuadens, veuf de Céline, née Gremaud, 69 ans.

10. — Boschung Rosa, ménagère, de Bellegarde, veuve de Christophe, 68 ans.

15. — Carrel Emma, fille d'Amédée, sommelière, de Siviriez, 25 ans.

SOCIÉTÉ DES CHASSEURS

de la Gruyère et de la Veveyse

Assemblée urgente dimanche 1^{er} septembre, à 3 heures, à l'Hôtel de l'Écu, à Bulle.

TRACTANDA: Mesures à prendre contre l'Arrêté du Conseil d'Etat sur la chasse.

La

Grande Foire aux Poulains de BULLE

aura lieu Lundi 23 septembre 1917.

On demande pour de suite demoiselle comme

VENDEUSE

pour le rayon de confection, de préférence couturière pour dames. — Place stable et bien rétribuée. S'adresser

AU LOUVRE, Bulle.

On demande dans une auberge de campagne

une fille

de confiance pour tous les travaux. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1626 B.

A VENDRE

faute d'emploi. 10 pinques à repasser et 1 fer électrique, le tout en bon état. S'adresser chez Lucien Pasquier, Bulle.

Mises publiques.

Jeu 5 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, devant la maison de Mme Vve Bossens, à 2 minutes des Cafés du Pont et de l'Harmonie, à Bulle, on mettra en vente: 2 voitures, dont une patent, 2 chars à ridelles à ressorts, un train de char, un lot de clochettes 5 machines à coudre, dont une de cordonnier; colliers de chevaux, chaînes, serroirs, roues pour monter des chars, couchettes, tables, chaises, et beaucoup d'autres objets trop longs à détailler.

Geischmann frères.

Auberge-Café à louer

dans la banlieue de Lausanne avec une grande salle, pont couvert, jardin, bonnes caves.

Occasion intéressante pour un preneur actif et sérieux.

Prix très favorable. S'adresser à l'étude du notaire F. Fiaux, Petit Chêne 22, à Lausanne.

A VENDRE 2 maisons

à Bulle, à 3 minutes de la gare avec jardin potager. Conditions de vente favorables. S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle, sous P. 1633 B.

Grande Foire de la St-Denis BULLE

23, dès 2 1/2 heures après-midi, 24, 25 et 26 septembre.

Location de domaine.

On offre à louer par voie de soumission le domaine La Fresnaye, de la contenance d'environ 30 poses, presque tout attenant, situé à Riaz, sur la route cantonale. Entrée en jouissance au printemps 1919.

Prendre connaissance des conditions chez M. Raymond Gremaud Syndic, où les offres seront reçues jusqu'au 15 septembre.

Pour visiter le domaine se présenter le 6 ou le 7 septembre.

Sage-femme. M^{me} Burry-Vic

2, Croix d'Or, Genève.

Jeune homme

de toute moralité, fort et intelligent

trouverait place stable dans magasin de la place. Entrée immédiate. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1623 B.

MISES PUBLIQUES

Mercredi 4 septembre, à 2 heures, on mettra à Vaulruz, à la Stonge; une chèvre, 1 tour, 1 horloge de Bourgogne, 2 potagers, bouillote cuivre, marmite et couleuse, grand panier de boulanger, chaise, fusil à grenaille, etc. L'exposant: FRAGNIÈRE.

Boucherie chevaline MONTREUX (Tél. 391)

Agriculteurs

ne vendez pas vos chevaux pour la boucherie sans vous adresser à M. L. Genoud, Cercle Catholique, à Bulle, qui les paie le grand prix.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 1^{er} septembre

Pharmacie GAVIN

BOCAUX

pour CONSERVES

Bocaux „Idéal“ avec fermeture hermétique Lt. $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$ 1 1 $\frac{1}{2}$ 2
 1.75 1.95 2.25 2.45 2.75

Bocaux „Helvetia“ av. fermet. hermétique Lt. $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$ 1 1 $\frac{1}{2}$ 2
 1.95 2.25 2.75 2.95 3.25

Bocaux „Rex“ avec fermeture hermétique de 1 $\frac{1}{2}$ Lt., Fr. 2.95

Jattes à gelée

N° 1	2	3	4
55	45	40	30

ct.

Bouteilles à fruits

avec large col et bouchons en liège

1	1 $\frac{1}{2}$	2 lt.
1.50	1.75	1.95

Verres à confitures sans couvercle Lt. $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$ 1 2 3 4 5
 60 75 95 1.75 2.45 2.65 2.75

Pots à confitures en terre cuite Grd. 1 2 3 4 5 6
 60 75 95 1.25 1.50 1.90

Toupinés en grès brun de 3 à 20 lt. 95 ct. le litre

Toupinés à beurre en terre cuite

env. 3 lt.	5 lt.	10 lt.
1.90	2.50	6.75

Grands Magasins

AU LOUVRE BULLE

A vendre d'occasion

une grande quantité de lits à une et à deux places, matelas bon crin, plusieurs canapés, divans, tables rondes et carrées, buffets, armoires, fauteuils, chaises longues, moquettes, tables de nuit, lavabos, commodes, couchettes, chaises ordinaires et rembourrées, chaussures et habits, costumes pour messieurs.

M. DELALOYE
 rue de Vevey, BULLE.
 Magasin ouvert tous les jours.

On cherche un appartement

de 3 chambres et dépendances; si possible dans la banlieue.
 S'adresser sous P 1615B, à Publicitas S. A., Bulle.

Mises publiques.

Il sera exposé en vente en mises publiques le samedi 31 août, dès 1 h., devant le CAFÉ DU TILLEUL, à BROC, des tables, commodes, bascule, quincaillerie, mercerie et d'autres objets trop longs à détailler.
 L'exposant.

Place au concours.

La Commune de BROC cherche pour son Service de ravitaillement

un homme

actif et intelligent, possédant une certaine instruction et si possible exempt du service militaire.

Les offres sont à adresser par écrit au Bureau communal d'ici au lundi 2 septembre prochain, avant 6 heures du soir.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. Alfred SUDAN, conseiller communal et président de la Commission de ravitaillement.

Inutile de se présenter sans de bonnes références.

Broc, le 27 août 1918.

Par ordre:

Le Secrétaire communal.

Epicierie Maillefer, La Tine.

Grand choix de bouteilles à fruits, bocaux et verres à confiture. Confitures diverses. Poudre américaine pour conserver les œufs. Savon en pâte et en morceaux, etc., etc., aux plus bas prix du jour.

Peaux de taupes

sont toujours achetées au plus hauts prix par
Paul HEYMANN
 Türkheimerstr., 7, Balte.

Chez Fritz aux Halles, BULLE

vous trouverez tous les jours un grand choix de meubles d'occasion, tels que: lits, commodes, canapés, armoires, tables, chaises, lavabos, etc., etc.

Tout meuble ne se trouvant pas en magasin peut être livré en quelques jours.

Avant de faire vos achats, venez visiter les HALLES.

A louer appartement et magasin

ensemble ou séparément. S'adresser l'après-midi à la Bijouterie Remy, rue de la Promenade.

On demande de suite une

forte fille

sachant cuire pour cuisine de restaurant.

Gage à convenir. S'adresser Croix-Blanche, AIGLE.

On demande

de suite, une apprentie repasseuse blanchisseuse chez Mme Joséphine Dupaquier, La Tour.

SALON DE COIFFURE

J'informe mes amis et le public que j'ai repris le magasin de M. Alph. Sudan, à La Tour-de-Trême.
BUSSARD Jules, coiffeur.

Montagne à vendre.

Le soussigné espère à vendre, en mise libre, au Café Gruyérien, à Bulle, le jeudi 12 septembre 1918, de 1 h. à 6 h. de l'après-midi, ses montagnes de Tzatzau, rière Neirivne: 3,000 m² de bois, estivage 100 têtes, eau intarissable, herbe 1^{re} qualité.
 Jules Bossel, Fiaugères.

LOCATION D'AUBERGE

Le Conseil communal de VUADENS offre en location, par voie de soumission, pour le terme de 3 ans, son établissement public sous l'enseigne « Maison de Ville ».
 Entrée en jouissance le 15 février 1919.
 Prendre connaissance des conditions au bureau communal.
 Les soumissions seront déposées auprès de M. le Syndic jusqu'au samedi 7 septembre, à 6 heures du soir.
 Vuadens, le 20 août 1918.

Par ordre: Le Secrétaire communal.

Fourneaux d'occasion

sont demandés par
FISCHER, HOGG & JÆGER

Société fribourgeoise
 des Travaux de la Jagne
 à Châtel-sur-Montsalvens.

FABRIQUE DE CHOCOLAT

cherche
 deux bons mouleurs.

(Places bien payées et stables). Adresser les offres sous chiffre P. 8444 O., à Publicitas S. A., Berne.

On demande une jeune

FILLE

pour aider aux travaux du ménage.

S'adresser à M. Emile Bollod, Jardinier du cimetière, Col-des-Roches (Neuchâtel).

SOUMISSION

La Commune d'ECHARLENS met en soumission la canalisation avec tuyaux en ciment de 40 cm. de diamètre, d'une longueur approximative de 375 m., pour l'évacuation des eaux de la tourbière. Prendre connaissance des plans, profils cahier des charges et conditions au Secrétariat communal d'Echarlens où les offres seront reçues sous pli fermé avec mention « soumission de canalisation de la tourbière » jus qu'au 7 septembre, à 6 h. du soir. Le piquetage sera établi à partir du 31 août 1918.

Echarlens, le 19 août 1918.

Par ordre:

Grandjean X., secrét.

VINS

rouges et blancs aux prix les plus bas du jour.

On prête les fûts.

Se recommande

F. RIBES, BULLE

Fille de magasin

sérieuse et capable est demandée pour le magasin LA CIVETTE.

S'adresser le matin de 8 à 11 heures à Mme Constant Cesa, rue de Gruyères, N° 120.

On offre à vendre ou à louer

une maison

d'habitation avec grange et écurie et environ $\frac{3}{4}$ pose de terre. S'adresser à

M. Demierre Alphonse, GUMEFENS.

Mises publiques.

On vendra, le lundi 2 septembre, de 1 à 3 heures, à la Croix-Blanche, à Riaz

une maison

d'habitation, avec grange et écurie et eau intarissable, située au la Rapaz, jardin et pré de 160 perches.

Caussens Félicien, curateur.

Pâturage à louer ou à vendre.

A louer, par voie de soumission le pâturage de Outre-Jagne, de la contenance d'environ 14 poses, situé à proximité immédiate du village de Charmey; éventuellement on traiterai pour la vente.

Pour renseignements et conditions, s'adresser à J. Dupasquier, négociant, à Vevey.

C. T. BROILLET

Médecin Chirurgien - Dentiste

Fribourg

absent

jusqu'au 25 septemb.

Sage-femme diplômée

M^{me} Fourcade

Pensionnaires.

Rue du Mont-Blanc, 9, GENÈVE

Consultations. — Téléphone 6688

Mlan spricht deutsch.

Renseignements gratuits.